



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 4 MARS 2024

Début à 18h15, salle 2106 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Simon (HEC) et Fanny (AESSP) Ordre du jour modifié : Adopté après modifications PV de l'AD du 4 décembre : Adopté
2. Communications	L'AD exprime son intérêt pour les formations proposées par le BEC
3. Subventions	L'AD octroie une subvention de 2'500 CHF au GMU
4. Statuts de la FAE	L'AD adopte les modifications apportées aux statuts et règlements de la FAE
5. Élections	Démission de Joaquín Mariné Piñero, Lucile van Riel et Carla Dell'Estate , membres du Bureau exécutif de la FAE Aline Heusch, Tania Pedro Manuel, Héloïse Ottiger et Fanny Iff sont élues comme membres du Bureau exécutif de la FAE
6. Stratégie de transition	L'AD exprime son soutien aux valeurs portées par l'Assemblée de la transition
7. Charte de la CARE	L'AD adopte les statuts de la CARE
8. Statuts de l'Auditoire	L'AD adopte les modifications apportées aux statuts de L'auditoire
9. Divers	

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Simon (HEC) + Fanny (AESSP)**

Il n'y a pas d'opposition active à cette entrée en matière.

Présences des associations : 8 associations d'étudiant·e·x·s.

Présence des délégué·e·x·s : 26 délégué·e·x·s

Délégué·e·x·s ayant une procuration : 2 délégué·e·x·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pedro Duarte (coprésident) propose deux modifications : passer point le point 6. avant le point 4, et l'ajout d'un point FSE.

Le nouvel ordre du jour serait ainsi le suivant :

Points de l'ordre du jour
1. Formalités
2. Communications
3. Subventions
4. Stratégie de transition
5. Statuts de la FAE
6. Élections
7. Charte de la CARE
8. Statuts de l'Auditoire
9. FSE
10. Divers

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour modifié.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 4 décembre 2023

Pas d'opposition active à l'adoption du PV.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Nouveau Secrétaire Comptable

Le Bureau exécutif de la FAE souhaite la bienvenue à **Arthur**, qui remplace **Meriem** au poste de Secrétaire Comptable de la FAE. **Arthur Pagin (SC)** se présente.

CARE

Laurane La Villa (Bureau FAE) dit que tout va très bien. La CARE a reçu 70 cas pour la session d'hiver, des cas de la faculté de HEC et de SSP. Il y aura une présentation des statuts de la CARE aujourd'hui.

Rencontre

direction

Pedro Duarte (coprésident) explique qu'un des points clés de cette rencontre a été les prêts entre bibliothèques. Grace aux interventions de la COBIB, ces prêts vont être financés en partie par la direction, à la hauteur de 3 CHF.

Oscar Jordan (AEL) n'est pas très satisfait du résultat de ces négociations. Il va tenter de négocier encore plus. Même s'il y a des raisons à cette hausse des prix des prêts, il estime que qu'une nouvelle négociation est de rigueur.

Yasmine Tounsi (AESSP) demande comment cette décision a été prise. **Oscar Jordan (AEL)** explique que la question des prêts entre bibliothèque était à la base une question conduite par les facultés, car certaines facultés (comme celles des lettres par exemple) étaient plus concernées que d'autres. Mais une négociation a été faite à l'échelle de toutes les facultés. Nos arguments ont été entendus par la direction, ils ont reconnu que l'augmentation du prix des prêts était un problème.

Pedro Duarte (coprésident) ajoute que d'autres points ont été traités durant cette rencontre direction. La direction nous a notamment indiqué qu'il y aura un retour sur la captation vidéo dès les mois de mars ou avril. L'enquête climat et étude sera lancée à la fin du mois mars.

Sponsoring

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) explique que le dossier a avancé, les contrats ont été conclus avec Students Games et PolySports. Le but de ce sponsoring est d'augmenter la visibilité de la FAE et de l'UNIL sur ces événements, et ainsi d'y inclure les étudiant·e·x·s de l'UNIL. Au semestre de printemps, nous collaborons une nouvelle fois avec UNILIVE. Il y aura également peut-être une collaboration pour un événement du Zestival, festival sur le campus en septembre. Cette demande sera étudiée ces prochains mois.

CQV

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) explique que les démarches pour la CQV avancent. Il explique le but des attestations d'investissement, qui est de faire valoir l'investissement des étudiant·e·x·s dans les commissions de l'université. Sa démarche aspire à harmoniser ces attestations, en mettant en place un organigramme clair des démarches à suivre et des personnes à contacter pour obtenir ces attestations. Cette démarche de vulgarisation est longue, mais en cours. Il aimerait des réponses de certaines facultés, car certaines n'ont pas encore communiqué de points de relais. Pour ces facultés, il faudrait essayer de trouver cette personne, et les lui communiquer.

Évènement Macron-Berset

Florent Cook (Bureau FAE) présente le projet en expliquant qu'il s'agit d'une conférence pour analyser les interventions des présidents lors de l'évènement qui s'est déroulé sur le campus en novembre dernier. L'AD nous a fait part de son mécontentement concernant cet évènement. Un communiqué avait été adressé à la direction, et l'AD souhaitait que nous n'en restions pas là.

Florent explique que nous avons alors discuté de la possibilité de mettre un évènement en place avec la direction. Ils ont accepté que nous nous utilisions leurs ressources pour cet évènement. Il prendra place à la mi-mai. Il y aura donc une conférence suivie d'une table ronde. La logistique sera assurée par Unicom (captation vidéo, salle, communication). **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** ajoute que nous aimerions aussi pouvoir nous appuyer sur les associations représentatives pour relayer au mieux la promotion de l'évènement.

Yasmine Tounsi (AESSP) demande si on a déjà des personnes en tête pour la conférence.

Florent Cook (Bureau FAE) répond que nous sommes encore en recherche. **Yasmine** propose de donner des idées durant la pause.

Tiers temps

Myriam Schneider (SG) explique que la FAE a été contactée par un étudiant au sujet des tiers temps. L'étudiant en question est en SSP, et a accès à des tiers temps. Toutefois, pour un examen en particulier, ses tiers temps n'étaient pas repartis de manière optimale. Il a eu accès à une partie du tiers temps avant l'examen, et une partie après l'examen. Il a donc été dérangé quand les autres étudiant·e·x·s sont venus s'installer, et au moment iel·x·s ont rangé leurs affaires à la fin de l'examen. Nous voulions savoir si ce genre de répartition des tiers temps est la même dans toutes les facultés, pour savoir ensuite comment diriger nos actions.

Claire Lopez (HEC) explique que durant ses examens, en général les personnes qui bénéficient d'un tiers temps sont dans une salle appart, ce qui est d'après elle idéal, mais elle ignore s'il est possible d'avoir cette configuration pour tous les examens. Elle ajoute qu'elle pense que cette configuration n'est que pour les examens qui se déroulent en session, mais elle n'est pas certaine.

Robin Triponez (AEML) explique que dans sa faculté, les tiers temps ne sont qu'à la fin des examens.

Anaïs Gaeschlin (AESC) explique que dans sa faculté les tiers temps sont après les examens. Toutes les personnes qui en bénéficient sont placées sur une même ligne, pour éviter au maximum le dérangement des étudiant·e·x·s qui partent. Mais, ce n'est d'après elle pas idéal

Florine Cart (AEL) explique que cela dépend des sections, parfois les tiers temps sont avant le début de l'examen, parfois, ils sont après. Cela dépend des examens et de leurs longueurs.

Yasmine Tounsi (AESSP) explique que dans sa faculté, cela dépend des examens. Parfois les personnes restent après l'examen pour bénéficier du tiers temps. Parfois plusieurs examens qui n'ont pas la même durée sont dans les mêmes salles. Parfois, il y a des salles indépendantes pour le tiers temps. Ça peut varier et ce n'est pas toujours optimal.

George Mager (LAB) explique qu'il bénéficie du tiers temps, que dans sa faculté la répartition des tiers temps ne semble pas poser de problème.

Lodovik Flachet (AEL) demande si on est en contact avec l'association Projet Solidaire. **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** explique que pour le moment non, car nous attendions le retour des associations pour le faire.

Accès aux bâtiments

Myriam Schneider (SG) explique qu'à la suite des communications des associations sur la perte des accès de leurs membres aux bâtiments, le Bureau exécutif de la FAE a demandé une rencontre avec la direction pour régler ce problème. Il y a beaucoup d'acteurs impliqués (Unibat, Unisep, le secrétariat général), donc il a été difficile de trouver une date. Nous les rencontrons le 13 mars, et vous ferons un retour sur cette rencontre.

FMEL

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique qu'en début de semestre, la CARE a reçu plusieurs plaintes d'étudiant·e·x·s en raison de travaux et de nuisances sonores dans les bâtiments Bourdonette de la FMEL. Ces travaux posent problèmes, car ils sont tellement bruyants qu'il est

impossible de travailler dans les bâtiments, et ils causent beaucoup de poussière. **Céline** a transmis ce cas à un juriste en droit du bail. Il y a beaucoup d'étudiant·e·x·s dans cette situation, mais en Suisse, aucune possibilité de recours collectif n'existe. La FAE a RDV avec l'AGEPoly pour tenter de monter un dossier solide pour voir si on peut trouver un accord avec le directeur de la FMEL. Les étudiant·e·x·s payent un loyer complet, alors que le contrat de bail n'est pas respecté. On espère trouver une solution avec la FMEL, on vous informera de l'avancée du dossier.

2.2 Communications des délégué·e·x·s

Pas de communication

2.3 Communication des associations membres, des commissions et autres groupes

⇒ *Commission alimentation* - **Clémence Maire (AEGE)**

Elle n'a pas beaucoup d'informations à donner sur de la dernière commission, car les premiers résultats sur l'enquête alimentation sont encore confidentiels. Elle explique toutefois qu'un nouveau café a ouvert à La Grange, il s'agit d'un café végé tenu par Artigus. Un nouveau café a ouvert au Vortex. Il a été discuté des prix de la cafétéria, ce sont des longues discussions qui passent par de nombreux acteurs, et donc de longue négociation. **Oscar Jordan (AEL)** ajoute que l'Épicentre a été remplacé récemment par un salon de beauté. Il demande s'il y a eu une discussion sur ce changement. **Clémence Maire (AEGE)** dit que ça a été justifié par le fait que le salon propose des prix avantageux. C'est une jeune entrepreneuse qui lance ce business. **Oscar** répond que dans la faculté de lettres, il y a eu beaucoup de plaintes à ce sujet. Il ajoute que c'est tout de même une bonne chose de savoir que des nouveaux projets se sont ouverts récemment.

2.4 Communications externes

Bureau de l'égalité

Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité), explique qu'elle intervient aujourd'hui pour proposer une possibilité de formation pour les associations représentatives, en lien avec le dispositif Aide-UNIL. Elle explique qu'Aide-UNIL est un dispositif qui vise à assurer une prise en charge rapide et adéquate de toute situation problématique et à en prévenir l'émergence. Elle aimerait ouvrir la discussion pour voir s'il y aurait un intérêt de l'AD pour ces formations. Elle explique que le dispositif Aide-UNIL collabore régulièrement avec **Christelle Rigual**, qui est la déléguée à la protection du climat de travail et d'étude. Pour ces formations, **Mme Ney** et **Mme Rigual** interviennent à deux, avec une personne de confiance. Elle explique venir présenter ces formations, pour voir s'il y a un intérêt à y participer, du côté des associations représentatives.

Elle reprend les missions du Bureau de l'égalité. Il y a des missions de conseil à la direction et à la communauté UNIL en matière d'égalité et de discrimination. Il y a une mission de sensibilisation par la mise en place d'événements et de formations. Le BEC recueille aussi des statistiques comme outil de pilotage, et collabore à la prévention du harcèlement sexuel, et favorise la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité) revient sur l'enquête sur le climat de travail et d'étude, dont la première édition s'est déroulée en 2022. Les résultats montrent que l'UNIL (comme tout autre espace) est aussi un lieu où il y a des discriminations et du harcèlement. Le but serait de travailler avec toute la communauté pour produire un changement de culture et de climat pour faire baisser ces situations de harcèlement. C'est dans ce contexte que se font les formations.

Généralement, les formations sont composées de plusieurs phases. Dans un premier temps, revenir sur le cadre légal et juridique concernant l'égalité au travail et le harcèlement. Ensuite, il est question de discuter du dispositif Aide-UNIL, son fonctionnement et les ressources qu'il met à dispositions. Enfin, on prend le temps de parler des manières de prévenir les comportements déplacés, et agir quand ils se manifestent. Si les formations générales suivent ce format-là, il y a aussi des formations qui peuvent être faites sur mesure, pour un public en particulier. Un autre outil est la méthode des 5 D (Distraire, Documenter, Diriger, Déléguer et Dialoguer), qui permet de trouver des outils pour désamorcer des situations, en fonction de ses ressources et de la situation en question. C'est quelque chose qui peut être abordé dans les formations, ce sera aussi abordé dans une prochaine campagne d'Aide-UNIL.

Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité) explique que ces formations sont d'après elle très importante, car elles participent à un changement de culture, elles permettent à certaines personnes de se poser des questions qui pourront participer à déconstruire certaines croyances. Elle pense qu'il est très important que les associations y participent, car elles sont les portes d'entrée de beaucoup de personnes. Le but est aussi de créer un lien de confiance avec les associations, pour qu'elles puissent faire des retours en cas de situation complexes, ou sur le dispositif Aide-UNIL.

Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité) pose les questions suivantes :

- ⇒ Est-ce qu'il y a un intérêt de vos associations ?
- ⇒ Quelle serait la temporalité idéale pour ces formations ? Fin d'année académique ? Fin de journée ou entre midi et deux ?
- ⇒ Est-ce que les associations souhaiteraient des ateliers sur mesure par association ? Est-ce qu'un atelier global suffirait ?

Yasmine Tounsi (AESSP) dit que l'AESSP est un très grand comité, et un pôle s'occupe spécifiquement des questions liées à la santé, donc, ce serait adapté à ses actions. L'AESSP est aussi intéressée à proposer ces formations à son comité, et spécifiquement aux membres qui sont en lien direct avec les étudiant·e·x·s. **Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité)** propose donc de faire un atelier général pour les associations et une formation adaptée à l'AESSP. Elle demande quelle serait la période et l'horaire idéal pour que les étudiant·e·x·s puissent participer à cette formation. **Yasmine Tounsi (AESSP)** dit qu'en SSP, il n'y a pas de cours le jeudi après-midi. Faire ces formations en soirée serait aussi une option.

Oscar Jordan (AEL) explique que l'AEL avait déjà manifesté son intérêt pour ce genre d'atelier, mais mai et juin, c'est toujours un peu compliqué à cause des examens. Pour la question des horaires, il n'y a pas d'horaire vraiment claire où les étudiant·e·x·s sont plus disponibles.

Isabelle Süess (LAB) aimerait bien faire cet atelier, mais pour les disponibilités, il est assez difficile de se prononcer pour le moment.

Chiara Deslex (AESC) demande si ce serait quelque chose qui serait faite chaque année. **Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité)** répond que ce genre de formation est de toute façon disponible toute l'année dans le catalogue de formation, mais le BEC voulait vraiment faire un atelier spécifiquement pour les associations, car les associations sont considérées comme des portes d'entrées de beaucoup de personnes, c'est-à-dire qu'elles sont en lien direct avec les étudiant·e·x·s, et qu'elles sont amenées à conseiller des personnes.

Claire Lopez (HEC) demande si une partie serait en lien avec l'aspect festif, car c'est aussi un point important de la vie étudiante. **Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité)** répond que c'est une très bonne suggestion et qu'elle le note pour la mise en place de ces formations.

Seema Ney (ajointe du Bureau de l'égalité) explique qu'elle a bien noté que mai et juin ne sont pas des périodes idéales pour proposer ces formations. Elle explique qu'elle va faire en sorte de proposer deux sessions. Une session pourrait être faite en avril, et une en septembre, pour avoir le plus de dates possibles pour les étudiant·e·x·s. Elle reste également disponible par mail (Seema.ney@unil.ch) si les associations veulent avoir un échange avec elle pour traiter d'une formation spécifique sur un sujet ou un autre.

3. Subventions

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) rappelle les demandes de subventions reçues pour cette AD. Ces informations sont résumées par le tableau suivant.

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
AEAUL - Association des Étudiants Albanais de l'Université de Lausanne	2'500.-	0.-
LE CABANON	1'500.-	1'500.-
POLYSPORT	5'000.-	5'000.-
GMU - Groupe Musulman Universitaire	3'500.-	0.-
TOTAL	12'500.-	6'500.-

Les préavis inférieurs aux montants demandés sont expliqués par les points suivants.

AEAUL : Le Bureau exécutif de la FAE se positionne négativement face à la demande de cette association pour différentes raisons. Tout d'abord, l'AEAUL ne sollicite pas d'autres sources de financement que la FAE dans son budget 2023-2024, ce qui n'était pas le cas pour l'année précédente. De plus, dans son budget 2023-2024, l'AEAUL prévoit de finir son exercice comptable avec un solde positif de 1'455 CHF. Ainsi, la FAE considère que l'association possède assez de fonds propres pour financer les événements prévus pour l'année à venir.

Pedro Duarte (coprésident) explique qu'il n'y a pas eu de contestation du préavis du bureau par délégué·e·x·s. Toutefois, ce préavis a été contesté par une association, l'association GMU.

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) explique la suite des procédures vis-à-vis de cette contestation. Après l'explication du préavis du Bureau, le GMU pourra présenter son projet et défendre sa demande de subvention. Ce sera ensuite aux délégué·e·x·s de débattre et de voter le montant qui leur sera octroyé.

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) explique que la demande du GMU est de 3'500 CHF. Le Bureau ne voulait pas attribuer ce montant pour différentes raisons. Tout d'abord, les subventions versées l'année dernière par la FAE ne sont pas visibles dans les comptes de résultats 2023 de l'association. Après une rencontre avec l'association, nous avons compris que l'année dernière, le GMU avait obtenu des subventions de la FAE, mais avait finalement renoncé à les pas toucher, car l'association avait trouvé d'autres sources de financement. Ensuite, les budgets pour l'événement en question ont augmenté de plus de 2'000 CHF entre 2023 et 2024, pourtant l'association n'a pas diversifié ses sources de financement. Enfin, si l'événement présenté se déroule sur le campus de l'EPFL, l'AGEPoly et l'EPFL ne se sont pas mobilisées pour le financer. **Joaquín** explique que si l'AD avait accepté de subventionner le projet l'année dernière, c'est parce que le

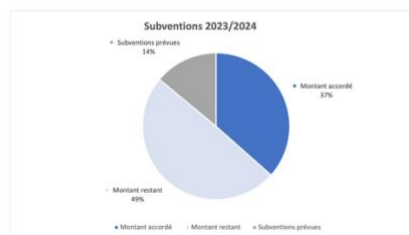
projet du GMU va dans ce que défend la FAE. Il s'agit tout de même de distribuer plus de 900 repas gratuits à toute la communauté étudiante, peu importe l'appartenance religieuse.

Le Bureau exécutif de la FAE n'a pas accepté le dossier en l'état, et voulait traiter le mois prochain, avec les informations supplémentaires et documents demandés. Mais l'association a besoin de cette subvention dès le mois de mars. Après que nous l'avons rencontré pour discuter des différents points qui selon nous posaient un problème dans le dossier, elle vient donc défendre sa demande aujourd'hui.

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) explique que c'est aux délégué·e·x·s de décider maintenant de la somme accordée à l'association cette année. Le montant peut être négocié, à la hausse ou à la baisse. Il ajoute que le montant de 3'500 est un montant assez élevé comparé aux demandes que l'AD reçoit habituellement.

Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE) présente l'état des finances

Total des subventions accordées :	17'006
Budget restant au 04.03.24 :	22'994
Subventions prévues pour l'AD du 4.03.24 :	6'500.-



Oscar Jordan (AEL) demande si une distribution des repas sur l'UNIL nous aurait plus encouragé à nous positionner en faveur de la subvention demandée. **Joaquín Mariné Piñero (Bureau FAE)** répond qu'en effet, c'était un élément important de notre discussion avec l'association, et cela déjà l'année dernière. L'esplanade Internef avait été proposée, toutefois, pour cette année, cela n'a pas pu être fait, car l'association a besoin de l'accès aux cuisines pour assurer la distribution des repas.

Le GMU, représenté par **Karim Saba (président)** et **Mensure Faye (responsable subvention)**, vient défendre sa demande.

Mensure Faye explique que l'association propose ces repas depuis presque une décennie. Jusqu'à l'année passée, les frais étaient couverts par des dons. Depuis l'année dernière, il y a eu une augmentation des participants, et donc, une augmentation des coûts. En effet, il est difficile de préparer des repas pour 200 personnes, l'association va donc faire appel à des traiteurs, ce qui augmente les coûts. L'entièreté des coûts ne pouvait plus être couverte par les dons. Des demandes de subventions ont été faites auprès de la FAE, et d'autres associations et fondations. Le but de ces repas est aussi de faire découvrir des nourritures d'autres cultures. Pourtant, sur l'UNIL, il est impossible de faire appel à des traiteurs externes, ce qui limite la variété des repas proposés. C'est la raison pour laquelle ils doivent aller sur l'esplanade EPFL. Toutefois, le vendredi, certains repas accueillent moins de monde (environ 80 personnes) au Vortex, donc sur le campus de l'UNIL. Mais ce n'est pas compris dans le budget présenté à la FAE, car ces repas sont entièrement couverts par les fonds propres. **Mensure Faye** explique également que le GMU n peut pas faire de demande

à L'AGEPoly, car l'association ne peut pas être inscrite à l'EPFL. En effet, l'EPFL ne reconnaît aucune association à connotation religieuse.

George Mager (LAB) demande s'il a été envisagé de faire des repas qui ne demandent pas de cuisine. **Mensure Faye (GMU)** répond que l'association doit avoir accès aux cuisines, car il est difficile de cuisiner pour 150 personnes, et l'association fait donc appel à des traiteurs. **Mensure Faye** ajoute que cette année, un seul repas sera fait par des particuliers, mais il est difficile d'envisager de ne pas avoir accès aux cuisines pour les autres repas.

Ludovick Flachet (AEL) demande s'il est possible de demander aux traiteurs de la cafeteria pour ces repas. **Mensure Faye (GMU)** explique que les traiteurs de l'UNIL ne proposent pas beaucoup de variétés dans leurs plats, et pas de plats tunisiens par exemple. Cela reste une option envisageable, mais le but est de faire découvrir des cuisines de différentes cultures.

Fanny Blanc (AESSP) demande pourquoi on ne le ferait pas tous les repas au Vortex. **Karim Saba (GMU)** répond que la salle du Vortex est trop petite. **Anaïs Gaeschlin (AESC)** demande s'il serait possible de le faire à l'extérieur. **Karim Saba (GMU)** dit que c'est difficile à cause des températures encore assez fraîches, surtout en fin de journée.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) demande si pour cette année tout sera fait à l'EPFL. **Karim Saba (GMU)** dit que oui, apart les repas du vendredi qui se font au Vortex.

Oscar Jordan (AEL) demande s'il y a des étudiant·e·x·s de l'UNIL qui viennent aux repas organisés par le GMU. **Mensure Faye (GMU)** dit que c'est le cas.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) demande quelle est la répartition entre les étudiant·e·x·s UNIL et EPFL. **Mensure Faye (GMU)** dit que c'est 55 % d'étudiant·e·x·s EPFL, 45 % d'étudiant·e·x·s de UNIL, en termes de membre de l'association.

Yasmine Tounsi (AESSP) demande si pour l'édition 2024 de l'événement, ils préfèrent ne pas utiliser les traiteurs de l'UNIL et ne pas être sur UNIL, ou faire sur l'UNIL en faisant appel à leurs traiteurs. **Mensure Faye (GMU)** dit que pour le moment, l'association fera au mieux pour faire sur le campus de l'UNIL, mais il est impossible de tout réarranger dans un délai aussi court. Pour l'année prochaine, l'organisation pourrait changer.

Mathias Matteucci (Comité HEC) demande si l'association maintiendrait ses activités si elle n'obtient pas la subvention de la FAE. **Mensure Faye (GMU)** dit que certains des repas seraient annulés. **Karim Saba (GMU)** ajoute que l'année dernière, même s'ils ont eu la subvention de la FAE, ils ne l'ont finalement pas demandé, car ils ont trouvé d'autres sources de financement.

Le Bureau remercie le GMU pour sa prestation et ses réponses. Le GMU quitte la salle pour laisser l'AD délibérer.

Discussion à huis clos

⇒ **Pedro Duarte (coprésident)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'octroi d'une subvention de 2500 CHF au GMU**

25 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, une abstention.

L'AD décide d'accorder une subvention de 2'500 CHF au GMU.

4. Stratégie de transition

Julien Meillard (Assemblée de la transition) vient présenter la stratégie de transition de l'UNIL. Il explique qu'il pensait faire une présentation d'une demi-heure, mais s'aperçoit que cela sera peut-être un peu long pour l'assemblée, la présentation sera donc peut-être un peu écourtée. Il explique que le but de cette intervention est de consulter les étudiant·e·x·s en préambule de deux consultations publiques qui se dérouleront fin mars, une lundi soir et un jeudi midi.

Julien Meillard (Assemblée de la transition) explique que la stratégie qu'il vient présenter est une émanation du plan de la direction. Le but est de voir ce qui doit être fait pour respecter les accords de Paris. Ce sont des grands changements en perspective. Cette stratégie va sortir au printemps, et le but est de finaliser les objectifs et les engagements, pour ensuite définir comment faire pour les mettre en place.

Il aimerait entendre les déléguées sur quatre engagements : l'enseignement, l'alimentation, la mobilité pendulaire, la diminution des émissions en tant qu'individus (nourriture hors cafétéria, ordinateurs). Il rappelle que ces quatre objectifs étaient définis plus clairement dans la documentation mise à disposition de l'AD, et demande un premier retour des étudiant·e·x·s sur les points énumérés.

Oscar Jordan (AEL) pense que pour les ordinateurs, c'est important de ne pas les changer trop souvent, mais il ne pense pas que ce soit les étudiant·e·x·s qui change beaucoup d'ordinateurs. **Julien Meillard (Assemblée de la transition)** explique qu'il en a bien conscience, mais que des efforts ont été faits pour limiter la consommation d'ordinateurs, par exemple, la possibilité de mettre en place de la location d'ordinateurs ou une extension de garantie. Il se demande s'il serait intéressant d'étendre ce service aux étudiant·e·x·s.

Yasmine Tounsi (AESSP) intervient concernant les possibilités d'alternatives à l'avion et les mobilités étudiante européenne. Elle demande s'il serait-il possible de donner des subventions pour encourager les mobilités douces dans le cadre d'un échange à l'étranger, et éviter de prendre l'avion. **Julien Meillard (Assemblée de la transition)** dit que les bourses donnent déjà des petits surplus si l'étudiant·e·x se déplace avec un transport durable, mais selon lui, ce n'est que 100 CHF. Il dit qu'il serait donc possible de voir pour augmenter le « bonus durable ».

Julien Meillard (Assemblée de la transition) demande si les étudiant·e·x·s sont derrière ces objectifs de transition.

Landeline Vaucher-de-la-Croix (AEML) demande s'ils veulent supprimer la viande sur le campus. Elle explique que les étudiant·e·x·s ont besoin de repas complets, et que les repas végétariens ne sont d'après elle pas assez complets. **Julien Meillard** dit que l'objectif est de continuer à avoir de la viande, peut-être un plat par jour, et d'avoir une plus grande part de protéines végétales, et plus d'options végétariennes. **Landeline Vaucher-de-la-Croix** dit que les cafeterias devaient fournir des efforts sur les options végétariennes, pour avoir peut-être plus de diversité.

Yasmine Tounsi (AESSP) revient sur la thématique de la mobilité douce, et dit qu'il manque pas mal d'infrastructures sur le campus, et un accès gratuit pendant une heure des PubliBikes. Cela pourrait pousser les étudiant·e·x·s à utiliser le vélo. **Julien Meillard (Assemblée de la transition)** dit que les places de vélos sont, en effet, un enjeu important. Il souhaiterait savoir où est-ce que les étudiant·e·x·s aimeraient en ajouter, car entre 200 à 300 places sont ajoutées chaque rentrée. Pour les PubliBikes, l'assemblée se met d'accord sur l'utilité de sa remise en place. **Julien Meillard** explique que si cela avait été arrêté, c'est parce que cela coûtait cher, mais il est possible de remettre cela en place.

Oscar Jordan (AEL) demande s'il serait possible de mettre en place sur le campus UNIL un équivalent du point vélo, qui un service gratuit de l'EPFL pour remettre en état son vélo. **Julien Meillard (Assemblée de la transition)** dit qu'il y a déjà un équivalent qui s'appelle « l'atelier vélo », en face de Zelig, ils sont ouverts tous les midis et les réparations sont gratuites. Il ajoute toutefois que la vente de vélo est une chose à développer.

Robien Triponez (AEML) veut féliciter l'UNIL pour toutes les actions qui sont faites pour respecter les accords de Paris. **Julien Meillard (Assemblée de la transition)** le remercie de souligner les actions déjà mises en place. Il demande à l'AD de communiquer sur les deux consultations publiques qui vont se dérouler à la fin du mois de mars.

Pedro Duarte (coprésident) demande si les valeurs de l'assemblée de la transition sont en lien avec les valeurs de la FAE. L'assemblée dit que c'est le cas, et qu'elle est en faveur de la mise en place de ces engagements.

5. Statuts de la FAE

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) reprend les différentes modifications apportées aux statuts et règlements de la FAE, et les explique aux délégué·e·x·s.

1) Règlement de l'assemblée des délégué·e·x·s de la FAE

Art. 10 section 2

« Section 2 Par voie de circulation »

1 Pour être adoptée, un objet doit obtenir la majorité absolue des voix des délégué·e·x·s.

2 Dans le délai imparti (au minimum 24 heures après l'envoi), seules les voix exprimées seront prises en compte.

3 En cas de plusieurs objets concurrents, le vote se fait de la façon suivante :

- Les deux objets ayant obtenu le plus de voix passent au deuxième tour.
- L'objet ayant obtenu le plus de voix au deuxième tour passe au troisième tour. »

Isabelle Süess (LAB) demande ce qui changerait. **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** explique qu'avant, les votes par voie de circulation n'existaient pas. Ainsi, la manière de procéder n'était pas très bien définie. Cet article permet de mettre en place un délai de réponse 24h, ce qui permet des actions plus rapides, mais qui laisse aussi aux délégué·e·x·s le temps de prendre connaissance des objets soumis au vote. **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** ajoute que seules les voix exprimées seraient considérées.

Chiara Deslex (AESC) demande s'il ne faudrait pas ajouter un minimum de votant pour que le vote soit reconnu. **Pedro Duarte (coprésident)** explique que très peu de personnes prennent le temps de répondre à ces votes, il serait donc très difficile d'attendre ce nombre minimum. Les décisions ne pourraient donc pas être faites rapidement, ce qui est à la base l'essence de cette modification

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'entrée en vigueur de cet article.**

24 délégué·e·x·s pour, 1 délégué·e·x·s contre, une abstention.

L'AD accepte l'ajoute de l'article 2 au règlement de l'assemblée des délégué·e·x·s de la FAE

2) Statuts de la FAE

Art. 42 bis Fonctions

« *Art. 42 bis Fonctions*

Le·la·x responsable communication accomplit à l'égard de la FAE les tâches qui lui incombent en vertu de son cahier des charges. »

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique que nous souhaitons ajouter un responsable communication au sein de l'équipe. Elle explique que le Bureau exécutif s'est rendu compte que la communication demande beaucoup de travail, d'autant plus que la FAE s'agrandit et ses projets prennent de plus en plus d'ampleur. Notre communication n'est pour le moment pas aussi efficace qu'elle pourrait l'être, et ce serait un plus pour la FAE d'avoir une personne qui est chargée uniquement de conduire la communication, tant papier que média. Avoir une meilleure communication nous permettrait d'avoir un plus grand impact sur le campus, et de gagner en visibilité. Tout notre travail serait ainsi mis en valeur, et les membres du Bureau pourraient se concentrer sur d'autres dossiers, et continuer à apporter plus de services aux étudiant·e·x·ss.

Florine Cart (AEL) demande quand cette personne rentrerait en poste. **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** explique que ce serait idéalement ce semestre.

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'introduction de l'article 42 bis ?**

26 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention.

L'AD accepte l'ajoute de l'article 42 bis aux statuts de la FAE

Article 49 et 50

« *Art. 49 Relation avec l'Auditoire*

La FAE et le journal étudiant l'Auditoire bénéficient d'une relation privilégiée. La FAE possède un droit de regard sur le fonctionnement du journal. Les rapports entre les deux associations sont spécifiés dans les statuts de l'Auditoire.

Art. 50 Relation avec la Commission d'aide au recours étudiantin (CARE)

La FAE et l'association de juristes de la CARE bénéficient d'une relation privilégiée. La CARE est un soutien juridique proposé et financé par la FAE. Les rapports entre les deux instances sont définis par la Charte de la CARE »

Pedro Duarte (coprésident) explique que ces deux articles sont tacitement des choses mises en place. Il s'agit donc de mettre par écrit des choses qui sont déjà dans nos procédures.

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'introduction des articles 49 et 50.**

26 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention.

L'AD accepte l'ajout des articles 49 et 50 aux statuts de la FAE

Article 32 al. 5

« *Article 32 al. 5*

Dès deux places vacantes et dès l'absence de candidature répondant aux exigences des délégué·e·x·s, l'assemblée peut déroger à l'alinéa »

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique qu'il est difficile de trouver des personnes qui veulent s'engager à la FAE, toutefois, nous avons réussi à trouver des personnes qui veulent rejoindre l'association. Elle explique qu'actuellement, le Bureau exécutif de la FAE est en sous-effectif et qu'il est difficile d'assurer tout le travail de la FAE en effectif réduit. Comme les délégué·e·x·s le savent, faire tourner une association est une charge mentale et une charge de travail importante. Le Bureau a essayé de changer cela, notamment en créant un nouveau poste de Responsable Communication. Mais, nous devons élire de nouveaux et nouveaux membres au sein du Bureau. Toutefois, pour ces élections, si nous avons 7 candidatures, 6 sont des candidatures féminines.

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique que le Bureau exécutif de la FAE ne veut pas que les quotas obligent les délégué·e·x·s à élire une personne qu'iel·x·s n'auraient pas élu sans ces quotas. En somme, l'alinéa 5 qui est présenté aujourd'hui permet de construire un Bureau de la meilleure manière possible pour assurer son affectivité.

Ludovik Flachat (AEL) demande comment aider la FAE à recruter. **Pedro Duarte (coprésident)** remercie les associations représentatives d'avoir reposté nos stories Instagram. Il encourage cette démarche en général.

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'ajout de l'Article 32 al. 5 ?**

26 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention.

L'AD accepte l'entrée en vigueur de l'Article 32 al. 5

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique que pour le bon déroulement des élections de ce soir, cet article devrait exceptionnellement être applicable de suite.

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'entrée en vigueur immédiate de l'Article 32 al. 5 ?**

26 Délégué·e·x·s pour, 0 contre, 0 abstention.

L'AD accepte que l'Article 32 al. 5 entre en vigueur dès maintenant.

6. Élection

4.1 Élection d'un nouveau membre du Bureau

Pedro Duarte (Coprésident) explique les procédures. Il explique que 4 places sont disponibles au sein du Bureau exécutif de la FAE.

Il propose aux délégué·e·x·s de prendre des notes sur les candidat·e·x·s, car il y a sept candidatures, et que ces notes pourraient faciliter leur vote.

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) ajoute qu'il n'y a plus qu'une place HEC au sein du Bureau. Il ne pourra avoir qu'un·e·x candidat·e·x HEC élu·e·x.

Les différents candidat·e·x·s se présentent :

- Aline Heusch¹ (SSP)
- Rémy David (HEC)
- Héloïse Ottiger (FDCA)
- Fanny Iff (HEC)
- Claudia Cañon (FBM)
- Tania Pedro Manuel (Lettres)
- Claire Lopez (HEC)

Les questions posées par le Bureau à toutes les candidat·e·x·s sont les suivantes :

1. Au bureau il y a neuf personnes qui votent, comment gèrerais-tu une situation dans laquelle tu as un avis complètement différent des autres ?
2. La FAE implique une grande charge de travail, comment penses-tu organiser tes semaines autour de cet engagement ?

⇒ **L'assemblée passe au vote pour décider de l'élection des nouveaux membres du Bureau.**

Le délégué·e·x·s peuvent voter pour quart candidat·e·x·s au maximum. Les candidat·e·x·s obtenant plus de la majorité des votes sont élu·e·x·s comme membre·x du Bureau exécutif de la FAE.

Héloïse Ottiger (FDCA), Aline Heusch (SSP), Fanny Iff (HEC) et Tania Pedro Manuel (Lettres) sont élues au premier tour comme nouvelles membres du Bureau exécutif de la FAE.

4.2 Élection aux commissions et GT

Pas d'élection

7. **Charte de la CARE**

Céline Grobéty-Olivier (coprésidente) explique que cette charte a été créée pour formaliser le fonctionnement de la CARE. Ces statuts sont inspirés de ceux de l'auditoire.

Elle revient sur **l'article 3 al.2**

« Les associations facultaires doivent indiquer une personne de contact à la CARE. »

Céline explique que cet alinéa permet d'avoir un contact avec chaque association, pour faciliter la prise d'informations concernant les spécificités de chaque faculté. C'est une formalité, il suffit aux associations d'envoyer seulement un mail avec la personne de contact.

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour l'adoption des statuts de la CARE ?**

26 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

¹ Aline ne peut pas être présente physiquement à cette AD. Sa présentation se fait par le biais d'une vidéo. Le Bureau et les délégué·e·x·s ne peuvent pas lui poser de question.

Les délégué·e·x·s adoptent la charte de la CARE**8. Proposition des statuts de L'auditoire**

Ylenia Dalla Palma (L'auditoire) présente la nouvelle charte de L'auditoire, mise à disposition des délégué·e·x·s avant l'AD, dans le all-in. Elle explique que l'ancienne charte à plus de 20, et qu'elle n'a jamais été mise à jour, il était donc nécessaire d'ajouter quelques modifications.

L'inclusive a été actualisée, sur le modèle de la FAE. Deux nouveaux postes ont été inscrits dans la charte, dont le responsable web (créer en 2021), et le poste de responsable événementiel (depuis janvier 2024). **Ylenia Dalla Palma (L'auditoire)** explique que L'auditoire s'étend, et les événements sont de plus en plus importants, il était nécessaire d'avoir un membre dédié à l'organisation de ces événements.

Un autre changement est que ce n'est plus la Secrétaire générale de la FAE qui s'occupe de la rédaction de l'article de la FAE, mais le Bureau en général. Il y a également une confirmation des liens plus fort entre FAE et L'auditoire.

Une modification a été faite concernant la publicité dans le journal, car maintenant il n'y a plus de pub, et le financement est assuré par la FAE. Toutefois, **Ylenia Dalla Palma (L'auditoire)** explique que s'il devait y avoir de la publicité, il est décidé qu'il n'y aurait publicité ni pour l'alcool ni pour le tabac.

⇒ **Céline Grobéty-Olivier (coprésidente)** propos le vote suivant : **Acceptez-vous les modifications de la charte de L'auditoire ?**

26 délégué·e·x·s pour, 0 délégué·e·x·s contre, 0 abstention

Les nouveaux statuts de L'auditoire sont adoptés.

Chiara Deslex (AESC) demande si un « x » sera mis dans le logo de L'auditoire. **Ylenia Dalla Palma (L'auditoire)** explique que pour le moment, le « x » est facultatif dans la rédaction du journal, notamment du fait du nombre de caractères limité. **Ylenia Dalla Palma (L'auditoire)** explique que l'ajout du « x » n'est pas au programme pour le moment.

8. FSE

Pedro Duarte (coprésident) demande une rallonge de 5'000.- pour les FSE, car le budget alloué à ce poste de dépense a presque déjà été complètement dépensé. **Pedro** rappelle ce que sont les FSE.

Oscar Jordan (AEL) demande s'il y a eu plus de FSE cette année. **Pedro** dit que ce n'est pas le cas, et que la demande de rallonge de budget FSE se fait plus tard que l'année dernière.

Logann Calderara (AEDL) demande le montant initial du budget FSE. **Pedro Duarte (coprésident)** répond que le budget initial était de 50'000 CHF.

⇒ **Pedro Duarte (coprésident)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour accorder une rallonge de 5'000 CHF au budget FSE de la FAE ?**

26 délégué·e·x pour, 0 délégué·e·x contre, 0 abstention

Le budget FSE est rallongé de 5'000 CHF pour l'année 2023-2024.

9. Divers

Pas de divers

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Pedro Duarte (coprésident), Céline Grobéty-Olivier (coprésidente), Laurane La Villa, Joaquín Mariné Piñero, Ambre Ferrari, Lucile van Riel, Carla Dell'Estade, Florent Cook

Secrétaire générale : Myriam Schneider (PV)

Secrétaire comptable : Arthur Pagin

Liste de présences

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Naz	NAZ GÖKBULUT	FBM-Médecine	AEML
Landeline	VAUCHER-DE-LA-CROIX	FBM-Médecine	AEML
Robin	TRIPONEZ	FBM-Médecine	AEML
Georges	MAGER	FBM-Biologie	LAB
Isabelle	SÜESS	FBM-Biologie	LAB
Florine	CART	Lettres	AEL
Oscar	JORDAN	Lettres	AEL
Macha	DJOKIC	Lettres	AEL
Ludovick	FLACHAT	Lettres	AEL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Chiara	DESLEX	FDCA – Crim.	AESC
Olivier	GIANELLA	FDCA – Crim.	AESC
Laure	FONTANAZ	F TSR	AETSR
Mathias	MATTEUCCI	HEC	Comité HEC
Simon	SCHMIDT-GINZKEY	HEC	Comité HEC
Helena	PIRLOT	HEC	Comité HEC
Lucie	PONCET	HEC	Comité HEC
Clémence	MAIRE	Géosciences	AEGE
Maxence	CHEVALLET	SSP	AESSP
Fanny	BLANC	SSP	AESSP
Yasmine	TOUNSI	SSP	AESSP
Maxime	OSWALD	SSP	AESSP
Elisa	ZUFFEREY	SSP	AESSP

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Ian	PILET	SSP
June	AFGHAHI	HEC
Anaïs	GAESCHLIN	FDCA

Invité·e·x·s

Prénom	NOM	Faculté
Aline	HEUSCH ²	Candidate
Rémy	DAVID	Candidat
Héloïse	OTTIGER	Candidate
Fanny	IFF	Candidate
Claudia	CAÑON	Candidate
Tania	PEDRO MANUEL	Candidate
Claire	LOPEZ	Candidate
Mensur	FAYE	Association GMU
Karim	SABA	Association GMU
Julien	MEILLARD	Assemblée de la transition
Virginie	LIEBERHERR	Assemblée de la transition
Seema	NEY	Bureau de l'égalité
Ylenia	DALLA PALMA	L'auditoire

² Aline ne peut pas être présente physiquement à cette AD. Sa présentation se fait par le biais d'une vidéo. Le Bureau et les délégué·e·x·s ne peuvent pas lui poser de question.